

**DESJARDINS INVESTIT 100 000 \$  
dans le développement économique de la Côte-de-Beaupré**

**BEAUPRÉ, le 16 octobre 2015** – Développement Côte-de-Beaupré est heureux d'annoncer la signature d'un partenariat financier avec Desjardins d'une valeur de plus de 100 000 \$. Ce partenariat contribue au soutien de l'entrepreneuriat, à la promotion touristique et au transport collectif et adapté offert par PLUMobile.

« Nous sommes privilégiés d'avoir un partenaire tel que Desjardins dans les projets réalisés par Développement Côte-de-Beaupré. Au-delà des contributions financières, Desjardins est un partenaire dans de nombreux autres dossiers, notamment lors du financement d'entreprise avec les fonds dont nous sommes les gestionnaires», mentionne M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré (CLD).

**Soutien à l'entrepreneuriat**

La Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré et Desjardins Entreprises Québec-Capitale renouvellent leur partenariat financier pour le Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, un gala permettant de souligner l'apport exceptionnel d'entreprises ou d'individus au développement de la région. De plus, la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré devient l'un des partenaires de « En affaires avec les Cercles ». Complémentaire à l'offre de service de Développement Côte-de-Beaupré, ce service en entrepreneuriat offre du microcrédit et un accompagnement de proximité aux entrepreneurs. Plus de 30 nouveaux entrepreneurs ont bénéficié de ce service depuis sa création en 2014.

**Soutien à la promotion touristique**

Depuis de nombreuses années, Desjardins est partenaire de la promotion touristique par sa participation à la carte touristique. Distribuée à 55 000 exemplaires, la carte touristique est fort appréciée par les milliers de visiteurs qui visitent la Côte-de-Beaupré chaque année.

**Soutien au transport collectif et adapté avec PLUMobile**

Partenaire de PLUMobile depuis 2012, la contribution de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré et de la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans permet, notamment, d'offrir le laissez-passer métropolitain aux usagers de PLUMobile. Rappelons que le laissez-passer métropolitain permet des déplacements illimités dans tous les réseaux de transport collectif de la Communauté métropolitaine de Québec (Transport collectif de La Jacques-Cartier, Réseau de transport de la Capitale, Société de Transport de Lévis, de la Traverse Québec-Lévis et de PLUMobile.

« Le conseil des maires se réjouit d'un tel partenariat pour la communauté. Cette collaboration entre Développement Côte-de-Beaupré et Desjardins est importante, car elle permet de soutenir plusieurs services offerts à la population et aux entreprises de la région» précise, Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges.

### **À propos des Caisses Desjardins des MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans**

La Caisse Desjardins de l'Île-d'Orléans et la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré desservent les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans. Les 2 caisses comptent plus de 50 000 membres et gèrent des actifs totaux de plus de 700 millions de dollars. En 2014, elles ont ristourné un total de plus de 700 000 \$.

### **À propos de Développement Côte-de-Beaupré**

Leader du développement économique dans la MRC de La Côte-de-Beaupré depuis 1998, Développement Côte-de-Beaupré possède un portefeuille de près de 2 millions de dollars prêté à des entreprises de la région. Son rôle est de favoriser et de soutenir l'émergence de projets structurants visant le développement de l'économie et de l'emploi. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

### **À propos de PLUMobile**

PLUMobile est un service de transport collectif et adapté de la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans. Les autobus de PLUMobile permettent aux résidents et touristes de se déplacer autant le matin, le midi que le soir. PLUMobile offre une multitude de trajets et un horaire complet vers les principaux secteurs au nord-est de la ville de Québec. Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par Développement Côte-de-Beaupré (CLD).

-30-

Pour information :      Bernard Paré, directeur général  
Développement Côte-de-Beaupré (CLD)  
Tél : 418 827-5256 poste 201  
Site Internet : [www.enaaffairesaveclacote.com](http://www.enaaffairesaveclacote.com)